

## PIECES JUSTIFICATIVES RSA

	<b>Vous-même</b>	<b>Conjoint(e), concubin(e), pacsé(e)</b>	<b>Enfant/autre personne vivant au foyer</b>	<b>Pièces à joindre</b> Si vous ne les avez pas déjà fournies, pour chaque membre de la famille indiqué par une croix
<b>Etat civil</b>				
De nationalité : - française ou ressortissant de l'EEE* ou suisse	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b> né en France	carte nationale d'identité ou livret de famille ou passeport ou extrait d'acte de naissance ou carte d'ancien combattant ou carte d'invalidité.
- étrangère hors EEE	<b>X</b>	<b>X</b>	âgé de plus de 18 ans de nationalité étrangère et né à l'étranger	son titre de séjour.  titre de séjour <b>en cours de validité</b> . Si votre titre est valable un an, joignez l'attestation de la préfecture indiquant que la personne est autorisée à travailler depuis 5 ans (ou à défaut ses titres de séjour couvrant cette période).
- réfugié ou apatride	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b> âgé de moins de 18 ans de nationalité étrangère et né en France	extrait d'acte de naissance
- bénéficiaire de la protection subsidiaire	<b>X</b>	<b>X</b>	âgé de moins de 18 ans de nationalité étrangère et né à l'étranger	certificat de l'OFII (ex Anaem) délivré dans le cadre du regroupement familial.
				titre de séjour en <b>cours de validité</b> ou le récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation de séjour portant la mention « reconnu réfugié ou admis au titre de l'asile » ou décision favorable de l'Ofpra ou de la Commission de recours des réfugiés.  attestation de l'Ofpra accordant le bénéfice de la protection subsidiaire accompagnée du récépissé de demande de titre de séjour valant autorisation provisoire de séjour
<b>Domicilié(e) auprès d'un organisme agréé</b>	<b>X</b>			attestation de l'organisme
<b>Hébergement par un tiers</b>	<b>X</b>			attestation d'hébergement ( <i>formulaire CAF à compléter</i> )
<b>Situation professionnelle</b>				
- pensionné, retraité	<b>X</b>	<b>X</b>		dernier avis de paiement de la pension invalidité, rente accident du travail ou pension vieillesse.
- travailleur saisonnier	<b>X</b>	<b>X</b>		déclaration de revenus de l'année civile précédant la demande.
<b>Pour toute situation</b>				justificatifs des revenus perçus pendant les 3 mois précédant la demande.
<b>Propriétaire d'un terrain ou logement non loué</b> autre que l'habitation principale	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	dernier avis de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière.
<b>Attente d'un enfant</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		déclaration de grossesse établie par le médecin.
<b>Paiement du Rsa</b>	<b>X</b>	<b>X</b>		relevé d'identité postal ou d'épargne ou bancaire

## PIECES COMPLEMENTAIRES RSA

► **Pour les personnes exerçant une activité indépendante (tout statut y compris statut auto-entrepreneur et gérant de société) :**

- **le formulaire CERFA « demande complémentaire pour les non-salariés » dûment complété et signé**
- **les justificatifs liés à la création d'entreprise :**  
l'immatriculation au registre du commerce, des métiers, à la Maison des artistes, URSSAF, (KBIS)  
l'inscription au Régime Social des Indépendants pour les auto-entrepreneurs (document INSEE)  
le bilan comptable et compte de résultat pour le régime fiscal au réel  
le livre de caisse (recettes et dépenses) pour le régime fiscal microbic, BNC, ...  
le dernier avis d'imposition
- **les justificatifs liés à la cessation volontaire de l'entreprise :**  
la radiation du registre du commerce ou des métiers  
la radiation au RSI des auto-entrepreneurs (document INSEE)  
le bilan de clôture de l'entreprise afin de voir notamment s'il y a eu vente du fond de commerce  
un document contractuel mentionnant le montant de la vente (justificatif notarié par exemple) et l'utilisation de cette somme (part qui a servi à payer les dettes, part restante, ...)
- **les justificatifs liés au redressement judiciaire ou à la liquidation judiciaire**  
le jugement prononçant le redressement judiciaire  
le jugement prononçant la liquidation judiciaire
- **En plus des documents ci-dessus, les gérants de société doivent fournir les pièces suivantes :**  
les statuts de la société  
le justificatif du régime d'affiliation à l'assurance maladie.

NB : **Pour ouvrir droit au Rsa**, le travailleur indépendant doit remplir, au cours de l'année de la demande et depuis l'année correspondante au dernier bénéfice connu, **les conditions suivantes :**

- n'employer aucun salarié (sauf stagiaire), y compris conjoint salarié
- que le dernier chiffre d'affaires (hors taxe) connu soit inférieur au barème en vigueur

► **Pour les JEUNES de MOINS de 25 ANS (DEMANDE COMPLEMENTAIRE) - Pour validation activité antérieure**

Situation professionnelle	Vous-même	Conjoint(e), concubin(e), pacsé(e)	Pièces à fournir pour les 3 années précédant la demande de Rsa
Chômage indemnisé	<b>X</b>	<b>X</b>	Aucune
Salarié y compris contrat de formation en alternance ( <i>contrat de professionnalisation ou d'apprentissage</i> )	<b>X</b>	<b>X</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pour chaque période d'activité jointre :</b></li> <li>- la photocopie du contrat de travail mentionnant la durée contractuelle (<i>heures travaillées</i>) ;</li> <li>- à défaut, jointre la photocopie de l'attestation de l'employeur mentionnant la durée contractuelle (<i>heures travaillées</i>) ;</li> <li>- à défaut, les bulletins de salaire.</li> <li>▪ Si vous avez effectué des heures supplémentaires :</li> <li>- les photocopies des bulletins de salaire correspondants.</li> </ul>
Non salarié (travailleur indépendant, auto-entrepreneur, exploitant agricole...)			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pour chaque période d'activité</b> relevant du régime des non-salariés non agricoles jointre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la photocopie du justificatif de déclaration faire auprès du centre des formalités des entreprises ou la photocopie du justificatif d'immatriculation et de radiation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou au registre spécial des agents commerciaux et pour les artistes auteurs, un document attestant de leur affiliation au régime des artistes auteurs ;</li> <li>- la photocopie de la déclaration de revenus faisant apparaître le chiffre d'affaires (ventes, productions vendues ou recettes).</li> </ul> </li> <li>▪ Pour l'année en cours ou en cas de déclaration manquante, la photocopie de documents comptables faisant apparaître le chiffre d'affaires réalisé.</li> <li>▪ <b>Pour chaque période d'activité</b> relevant du régime des non-salariés agricoles jointre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la photocopie de l'avis d'imposition ;</li> <li>- la photocopie des documents comptables et/ou fiscaux faisant apparaître le chiffre d'affaires réalisé ;</li> <li>- la notification d'affiliation au régime de protection sociale agricole et si vous êtes radié(e), la notification de radiation.</li> </ul> </li> </ul>
Apprentis			Attestation de l'employeur précisant les heures travaillées.